

Brève de Andra - 2025-06-30T09:57:32+0200

Soumis par andra.vigliett... le lun 30/06/2025 - 09:55

• 68 vues

Texte

À partir de ce lundi 30 juin, la rue du Pas du Loup sera mise en sens unique, depuis l'avenue de Vanières pour entrer dans les quartiers Bagatelle - Ovalie - Val de Croze. Objectifs : réalisation

Lien

d'une piste cyclable dans chaque sens et la limitation du trafic de transit.

Thématique(s)

Transports - Mobilités

Source URL: https://encommun.montpellier.fr/node/5094